



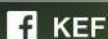
Vivez chaque but. Ressentez chaque instant.

Bénéficiez d'une offre de remboursement de 200 € sur la barre de son KEF XIO

Jusqu'à 150 € d'offre de remboursement sur les caissons de basses KEF
Du 7 mai au 2 juillet 2026



Rendez-vous sur kef.com/pages/latest-offer pour les détails complets de la Promotion et les Conditions générales.



KEF



KEF.EU

*Offre soumise à conditions. Les demandes doivent être soumises au plus tard le 19 août 2026.

Mode de fonctionnement

1. Achat d'un produit éligible

Votre client achète une barre de son XIO ou l'un des caissons de basses KEF sélectionnés en ligne ou en magasin entre **le 7 mai et le 2 juillet 2026**.

2. Comment soumettre une demande de remboursement ?

Le remboursement étant géré par une agence tierce, il vous suffit de rediriger vos clients vers la page Internet dédiée aux demandes.

Dans les 30 jours suivant l'achat, le consommateur peut déposer sa demande en fournissant ses coordonnées, le numéro de série du produit et en téléchargeant une preuve d'achat sur kef-promotion.com. Toutes les demandes de remboursement doivent être soumises **avant le 19 août 2026**.

3. Traitement du remboursement

Une fois la demande approuvée, **le remboursement sera traité sous 28 jours**.